

LE Soleil Brillant

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE

VOLUME 22 | NUMÉRO 02 | FÉVRIER 2018

Table des matières

Prochaine tombée	2
Le mot du Maire	3
Résumé de la séance du conseil	5
Versement de taxes municipales	5
Stationnement de nuit interdit	5
Avis publics	5
Pour votre sécurité en hiver	7
À l'agenda	8
Remboursement de cours	8
Avis de décès	8
Bibliothèque Félicité-Angers	9
Dégagement des entrées privées	9
Merci aux bénévoles et partenaires	10
Ne pas oublier à la relâche	10
Offre d'emploi camp de jour	11
Horaire gymnase	11
Cours de Zumba matin	11
Baseball Pont-Rouge	12
Inscription au soccer	
Projections de film	17
Fête de la neige	18
Sculpture sur neige Desjardins	19
Recherche de bénévoles	20
L'Envolée de Neuville	20
Témoin de pierres	20
Carrefour F.M. Portneuf	20
5 À 7 de la Fondation de l'école	21
Association de Jumelage	21
Cercle de Fermières	22
Marais Léon-Provancher	22
Club FADOQ l'Oasis de Neuville	23
Maison des Jeunes	27



Fêtes de la neige 21^e édition Activité photo d'époque



230, rue du Père-Rhéaume
Neuville (Québec) G0A 2R0

Téléphone : 418 876-2280
Télécopieur : 418 876-3349

Courriel : mun@ville.neuville.qc.ca
Site Internet : www.ville.neuville.qc.ca

Direction générale et greffe

Manon Jobin **418 876-2280**
poste 227

Service des loisirs **418 876-2280**
Véronique Noël poste 222

Urbanisme **418 876-2280**
John Giroux-McCollough poste 223

Travaux publics **418 876-2280**
Olivier Coulombe poste 228

Urgence travaux publics **418 564-4851**

SPA de Québec **418 527-9104**
Contrôleur de chiens Urgences :
418 781-2665

Urgence **9-1-1**

Bibliothèque 418 876-4750
Félicité-Angers

Centre Maurice-Côté 418 876-3061
Comptoir « Les Trouvailles de Line »

Gymnase 418 876-2917
école Courval

Maison des Jeunes 418 876-1030

Salle des Fêtes 418 876-2404

Salle des Loisirs 418 876-2280
poste 231

Site d'enfouissement 418 876-2714

Société d'histoire 418 876-0000

St-Vincent de Paul 418 909-3071

Cercle de Fermières 418 876-0087

PRÉVENTION SUICIDE

1 866 277-3553

RESPONSABILITÉS MUNICIPALES



Bernard Gaudreau

Maire

maire@ville.neuville.qc.ca

- Préfet de la MRC de Portneuf
- Président de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf
- Loisirs et vie communautaire
- Projets structurants
- Sécurité civile et routière



Simon Sheehy

Conseiller siège n° 1

ssheehy@ville.neuville.qc.ca

- Comité consultatif d'urbanisme
- Journal municipal, site Web et page Facebook
- Loisirs et vie communautaire



Jean-Pierre Soucy

Conseiller siège n° 2

jpsoucy@ville.neuville.qc.ca

- Pro-maire
- Infrastructures municipales
- Projets structurants
- Ressources humaines
- Sécurité civile et routière



Marie-Michelle Pagé

Conseillère siège n° 3

mmpage@ville.neuville.qc.ca

- Bibliothèque municipale et scolaire
- Bourg Saint-Louis
- Embellissement et valorisation du patrimoine
- Projets structurants
- Représentante de la Ville au sein de la MRC de Portneuf



Denise Thibault

Conseillère siège n° 4

dthibault@ville.neuville.qc.ca

- Comité consultatif d'urbanisme
- Développement culturel
- Embellissement et valorisation du patrimoine
- Fête des bénévoles



Dominic Garneau

Conseiller siège n° 5

dgarneau@ville.neuville.qc.ca

- Fête des bénévoles
- Fêtes gourmandes Desjardins
- Loisirs et vie communautaire
- Ressources humaines
- Sécurité incendie



Carl Trudel

Conseiller siège n° 6

ctrudel@ville.neuville.qc.ca

- Fêtes gourmandes Desjardins
- Infrastructures municipales
- Sécurité incendie
- Travaux publics

À PROPOS DU JOURNAL

Date de tombée de la prochaine parution : Lundi 5 mars
Parution : Lundi 19 mars

Les opinions exprimées dans ce journal ne reflètent que celles des auteurs et n'engagent en rien celle de la municipalité.



Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Les prévisions budgétaires pour l'année 2018 ont été adoptées par le conseil le 18 décembre dernier. Le montant de ce budget est demeuré sensiblement le même que celui de l'année dernière avec 5,3 M\$ (voir les détails aux graphiques des dépenses et des revenus ci-dessous). Nous avons poursuivi nos efforts afin de maintenir l'un des taux de taxes les plus faibles de la région de Portneuf, tout en permettant la consolidation de plusieurs projets municipaux et le développement des services de qualité. Pour l'année 2018, le conseil a décidé de fixer le taux de taxe à 0.58 \$, soit une légère hausse de 0.01 \$/ 100 \$ d'évaluation.

Comme vous avez pu le constater, plusieurs projets structurants ont été réalisés en 2017, mentionnons la construction et l'aménagement de la bibliothèque municipale dans l'édifice de l'ancienne église Saint-François-de-Sales, la construction et l'aménagement d'un préau multifonctionnel au parc de la Famille sur la rue du Père-Rhéaume et le développement d'un parcours récréatif et touristique du Bourg Saint-Louis.

Je considère important de vous rappeler que le financement de ces grands projets a été assumé par plusieurs subventions que nous avons été en mesure d'obtenir à la suite de demandes et de négociations avec le gouvernement du Québec et du Canada. Sachez que votre conseil municipal et l'équipe administrative de la

ville travaillent continuellement à la diversification de nos sources de revenus afin de vous offrir les meilleurs équipements et services municipaux, et ce, dans le respect de notre capacité de payer.

Pour mesurer le taux de taxe foncière imposé à Neuville, il m'apparaît judicieux de vous présenter, dans le tableau ci-dessous, les taux de taxe des municipalités avoisinantes.

Municipalité	Taux du 100 \$ d'évaluation
Cap-Santé	0.7830 \$
Pont-Rouge	0.7350 \$
Donnaco	0.7500 \$
Deschambault-Grondines	0.7900 \$
Saint-Raymond	0.7460 \$
Neuville	0.5800 \$

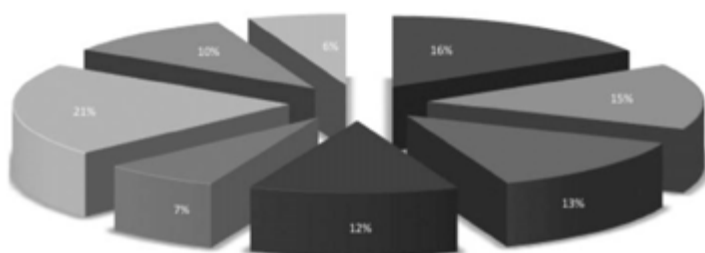
Vous pouvez donc constater que nous occupons une position privilégiée par rapport à nos voisins.

Tel que mentionné précédemment, je vous présente dans les graphiques suivants la ventilation du budget par poste budgétaire, soit respectivement pour les postes de dépenses et de revenus.

Tableau des prévisions budgétaires 2018

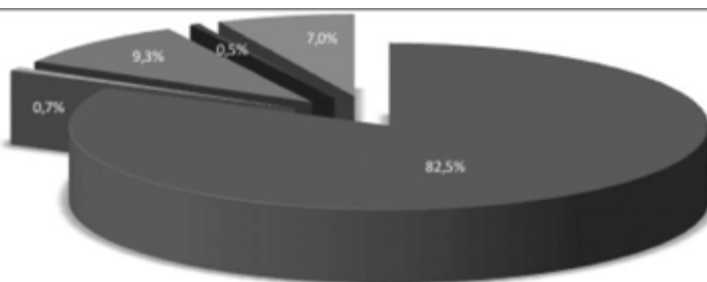
DÉPENSES :

Administration générale	874 018 \$	16 %
Sécurité publique	797 187 \$	15 %
Transport	685 320 \$	13 %
Hygiène du milieu	651 007 \$	12 %
Santé, bien-être et urbanisme	365 179 \$	7 %
Loisirs et culture	1 128 468 \$	21 %
Frais de financement	532 322 \$	10 %
Immobilisations	307 430 \$	6 %
TOTAL	5 340 931 \$	100 %



RECETTES :

Taxes	4 408 861 \$	82.5 %
Paiement tenant lieu de taxes	38 400 \$	0.7 %
Autres revenus de sources locales	494 320 \$	9.3 %
Transferts	25 434 \$	0.5 %
Affectation surplus et fonds réservés	373 916 \$	7.0 %
TOTAL	5 340 931 \$	100 %



Description des postes budgétaires indiqués au tableau des prévisions 2018

1-L'administration générale 874 018 \$

Une partie des salaires des employés de la Ville, la rémunération des élus et les allocations de dépense, la gestion financière et l'administration, la cour municipale et les autres dépenses.

2-La sécurité publique 797 187 \$

Les frais pour la Sûreté du Québec, la protection contre les incendies, la sécurité civile, et les autres dépenses

3-Les transports 685 320 \$

Une partie des salaires, l'entretien des chemins et des véhicules de voirie, l'enlèvement de la neige, l'éclairage des rues, la circulation et le stationnement, et le transport collectif et adapté.

4-L'hygiène du milieu 651 007 \$

La gestion du réseau d'aqueduc et le traitement des eaux usées, les ordures, le recyclage, et le compostage, la vidange des fosses septiques, et les autres dépenses.

5-La santé, le bien-être et l'urbanisme 365 179 \$

La participation de la Ville au logement social de l'OMH, l'aménagement, l'urbanisme et le développement

6-Les loisirs et la culture 1 128 468 \$

Les activités de loisirs, de la culture et les coûts pour l'entretien des centres communautaires, des parcs et des accès au fleuve

7-Les frais de financement 532 322 \$

8-Les immobilisations 307 430 \$

Travaux d'infrastructure, l'ameublement, le matériel incendie, les véhicules, l'embellissement, et mesure de sécurité

Ces prévisions budgétaires se veulent réalistes et raisonnables. Nous maintenons notre engagement ferme de relever des défis en matière de projets de développement et de l'offre de services de qualité. Les membres du conseil ont à cœur la saine gestion des deniers publics et poursuivront cette rigueur tout au long de l'année 2018.

Sincèrement,

Bernard Gaudreau
Maire de Neuville

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL

Résumé de la séance du conseil

Voici un résumé des principales décisions prises par le conseil municipal lors de la séance du 5 février 2018.

Démissions

Les membres du conseil ont accepté la démission de madame Catharine Morin et de monsieur Maxime Bonenfant, pompiers volontaires au Service de sécurité incendie, et celle de monsieur Luc Delisle représentant de la Ville au sein de la Corporation du Parc nautique de la Pointe-aux-Trembles.

Règlement

Le règlement 97.2 relatif au code d'éthique des élus municipaux a été adopté.

Honoraires des spécialistes

Le conseil municipal a accepté la liste des honoraires professionnels pour la session d'hiver 2018.

Autorisations de paiement

Le conseil a autorisé les paiements suivants : le troisième versement du contrat de déneigement des rues à l'entreprise Rochette Excavation inc., le premier versement des quotes-parts de la MRC de Portneuf et de

la Régie régionale de gestion des matières résiduelles, et le 9e versement à Qualité Construction pour les travaux de construction de la bibliothèque à l'église.

Comité loisirs et vie communautaire

Le conseil a procédé à la formation du comité loisirs et vie communautaire et à la dissolution du comité consultatif des loisirs et de la culture.

Prochaine séance du conseil municipal

Lundi 5 mars 2018 à 19 h 30

PREMIER VERSEMENT DE TAXES MUNICIPALES 2018

1^{er} mars**

****Attention, une erreur s'est glissée dans le calendrier municipal. Le premier versement des taxes est le 1^{er} mars 2018**

STATIONNEMENT DE NUIT INTERDIT

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur les chemins publics entre 23 h et 7 h, du 15 novembre au 1^{er} avril inclusive-ment, et ce, sur tout le territoire de la municipalité.



AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C. DE PORTNEUF

CONSULTATION PUBLIQUE POUR UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est donné que le conseil municipal statuera sur une demande de dérogation mineure au sens des articles 145.1 à 145.8 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* lors de la séance ordinaire qui se tiendra le lundi 5 mars 2018 à 19 h 30 à la salle Plamondon située à l'hôtel de ville, 230 rue du Père-Rhéaume à Neuville.

La demande de dérogation mineure pour l'immeuble sis au 946 rue Vauquelin consiste à :

- Régulariser l'implantation de la résidence, construite en 1993, avec une marge de recul latérale côté est de 1.73 mètre alors que selon la sous-section 6.2.3 du règlement de zonage numéro 104 portant sur les marges de recul latérales,



la norme minimale à respecter dans la zone Ra-2 est de 2 mètres.

Les personnes intéressées pourront se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande et ainsi faire part de toute question ou observation.

L'avis concerne le projet mentionné ci-dessus et la décision sera prise par le conseil municipal après l'assemblée publique de consultation.

Cependant, toute personne désirant obtenir des informations spécifiques relativement à cette demande peut communiquer avec l'inspecteur du Service de l'urbanisme au 418 876-2280 poste 223.

DONNÉ À NEUVILLE, ce 19^e jour du mois de février 2018

Manon Jobin, g.m.a

Directrice générale et greffière par intérim

AVIS PUBLIC


**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE PORTNEUF**
**CONSULTATION PUBLIQUE POUR
UNE DEMANDE DE DÉROGATION
MINEURE**

AVIS PUBLIC est donné que le conseil municipal statuera sur une demande de dérogation mineure au sens des articles 145.1 à 145.8 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* lors de la séance ordinaire qui se tiendra le lundi 5 mars 2018 à 19 h 30 à la salle Plamondon située à l'hôtel de ville, 230 rue du Père-Rhéaume à Neuville.

La demande de dérogation mineure pour l'immeuble sis au 1410 2^e Rang consiste à :

- Autoriser l'implantation d'une cons-

truction résidentielle avec une marge de recul avant de 49.31 mètres alors que l'article 6.2.2.3, paragraphe 1 du règlement de zonage numéro 104 stipule qu'en zone Ra/a-1, la façade avant d'un bâtiment principal doit respecter ou tendre à respecter l'alignement général des constructions sur le même côté de la même rue avec une marge de recul avant minimale établie selon la moyenne des marges des bâtiments principaux voisins. La moyenne prévue au règlement est de 16.05 mètres.

Les personnes intéressées pourront se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette de-

mande et ainsi faire part de toute question ou observation.

L'avis concerne le projet mentionné ci-dessus et la décision sera prise par le conseil municipal après l'assemblée publique de consultation.

Cependant, toute personne désirant obtenir des informations spécifiques relativement à cette demande peut communiquer avec l'inspecteur du Service de l'urbanisme au 418 876-2280 poste 223.

DONNÉ À NEUVILLE, ce 19^e jour du mois de février 2018

Manon Jobin, g.m.a

Directrice générale et greffière par intérim

AVIS PUBLIC


**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE PORTNEUF**
**CONSULTATION PUBLIQUE POUR
UNE DEMANDE DE DÉROGATION
MINEURE**

AVIS PUBLIC est donné que le conseil municipal statuera sur une demande de dérogation mineure au sens des articles 145.1 à 145.8 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* lors de la séance ordinaire qui se tiendra le lundi 5 mars 2018 à 19 h 30 à la salle Plamondon située à l'hôtel de ville, 230 rue du Père-Rhéaume à Neuville.

La demande de dérogation mineure pour l'immeuble sis au 80

rue de l'Anse consiste à :

- Régulariser la pente du toit de la résidence à 2.08% alors que l'article 6.3.3.2 du règlement de zonage numéro 104 stipule que dans les zones résidentielles, en dehors des zones Ra-14 et Ra-15, la pente extérieure minimale du toit doit être de 20%.

Les personnes intéressées pourront se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande et ainsi faire part de toute question ou observation.

L'avis concerne le projet mentionné ci-dessus et la décision sera prise par le conseil municipal après l'assemblée publique de consultation.

Cependant, toute personne désirant obtenir des informations spécifiques relativement à cette demande peut communiquer avec l'inspecteur du Service de l'urbanisme au 418 876-2280 poste 223.

DONNÉ À NEUVILLE, ce 19^e jour du mois de février 2018

Manon Jobin, g.m.a

Directrice générale et greffière par intérim

AVIS PUBLIC


**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE PORTNEUF**
**AVIS D'APPEL D'OFFRES
SERVICES PROFESSIONNELS
LABORATOIRE DE MATÉRIAUX
DANS LE CADRE DES TRAVAUX
DES INFRASTRUCTURES
D'ÉGOUT ET DE TRAITEMENT**

La Ville de Neuville demande des soumissions pour les services professionnels de laboratoires de matériaux dans le cadre des travaux d'infrastructures, de voirie et de traitement des eaux usées.

Le projet consiste au prolongement du réseau d'égout sanitaire desservant 404 résidences situées dans le secteur est de la ville (extrémité est de la rue des Érables et de la route 138, et le secteur est de Place des Ilets). Les travaux comprennent sommairement la construction du réseau d'égout, de deux nouveaux bassins et d'un poste de pompage, ainsi que l'agrandissement du bâtiment de service existant.

Les documents de soumission dé-

crivant les conditions pertinentes à cet appel d'offres peuvent être obtenus sous format électronique sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO (www.seao.ca). L'obtention des documents est assujettie à la tarification de cet organisme, et sont présentement disponibles sur le site.

Les soumissions seront reçues **jusqu'à 11 h le 28 février 2018** à l'hôtel de ville de Neuville au 230 rue du Père-Rhéaume à Neuville, et seront ouvertes publiquement dès la clôture des soumissions.

La Ville de Neuville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

DONNÉ À NEUVILLE, ce 14^e jour du mois de février 2018

Manon Jobin, g.m.a
Directrice générale et greffière par intérim

**POUR VOTRE
SÉCURITÉ EN HIVER**


En ce début de période hivernale, les opérations de déneigement vont débuter et nous demandons aux citoyens de respecter les consignes de sécurité suivantes :

- Ne pas laisser les enfants faire des forts ou tunnels à même les bancs de neige dans l'emprise de rue, c'est extrêmement dangereux;
- Ne pas permettre de se cacher derrière les bacs de récupération ou d'ordures (généralement d'un volume de 360 litres) puisqu'ils peuvent basculer dans la rue et ainsi nuire aux opérations de déneigement tout en devenant dangereux pour tous.

AVIS PUBLIC

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE PORTNEUF**
**AVIS PUBLIC DE PROMULGATION
RÈGLEMENT NUMÉRO 97.2**

AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, directrice générale et greffière par intérim, de la susdite municipalité,

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 5 février 2018, le conseil

municipal de la Ville de Neuville a adopté le règlement intitulé «Règlement numéro 97.2 relatif au Code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Neuville»;

QUE le présent règlement est déposé au bureau municipal situé au 230 rue du Père-Rhéaume à Neuville, où toute personne intéressée

peut en prendre connaissance;

QUE le règlement entre en vigueur selon la loi.

DONNÉ À NEUVILLE, ce 21^e jour du mois de février 2018

Manon Jobin, g.m.a
Directrice générale et greffière par intérim



COLLECTE DE SANG D'HÉMA-QUÉBEC

Le 7 février dernier avait lieu la collecte de sang d'Héma-Québec à la salle des Fêtes. Organisé par la Ville de Neuville, en collaboration avec le comité « Neuville se souvient », qui ont donné de leur temps afin de rendre cette collecte de sang possible. Ce fut un grand plaisir de m'impliquer comme président d'honneur à cette journée.



67 généreux donateurs ont fait un geste honorable. Au nom de la ville de Neuville, du comité « Neuville se souvient » ainsi que moi-même, je tiens à vous dire 67 fois merci beaucoup.

*Bernard Gaudreau,
Maire*

À L'AGENDA – EN BREF

Inscriptions relâche scolaire	19 au 23 février
Vues de Neuville – Ciné-parlotte	20 février
Début des inscriptions de soccer	26 février
Spectacle Les voyages de Belva-Bibliothèque F.-A.	3 mars
Activités de la semaine de relâche	5 au 9 mars
Séance du conseil municipal	5 mars
Prendre soin de soi-Maison des jeunes	8 mars
Conférence Hélène Laforce-Bibliothèque F.-A.	9 mars
Journée ski/snow-Maison des jeunes	10 mars
Navette Or	13 mars
Rencontre du Cercle de Fermières	13 mars
La Fondation CAA Québec-Déjeuner-conférence l'Envolée	14 mars
La petite Poule Rousse et, Et la politesse, Cornimon-Bibliothèque	17 mars
Déjeuners paroles et musique-Vues de Neuville	18 mars
Prochaine parution du Soleil brillant	19 mars
Ciné-Parlotte – Vues de Neuville	20 mars

PROCÉDURE À SUIVRE POUR LES REMBOURSEMENTS DE COURS

– RAPPEL –

Le Service des loisirs vous rappelle les conditions à respecter afin d'obtenir un remboursement pour les cours suivis à l'extérieur.

- Le cours doit être offert par une autre municipalité et ne pas être dispensé par la Ville de Neuville;
- Le cours doit être suivi par une personne de 17 ans et moins;
- L'enseignement doit être suivi pendant une période minimale de 8 semaines (exceptionnellement 5 semaines pour les cours de ski)

Votre reçu d'inscription doit absolument indiquer :

- Le nom de l'organisme qui dispense les cours;
- Les coordonnées du payeur

(no de téléphone et courriel souvent absent)

- Le nom du cours et sa durée (Date de début et de fin);
- Le nom de l'enfant;
- La date de naissance de l'enfant;
- Le montant payé.

Il est de votre responsabilité de voir à ce que ces renseignements nous soient fournis. Aucune demande de remboursement ne sera traitée si elle ne remplit pas les conditions indiquées précédemment.

Nous vous rappelons également qu'il est possible de recevoir votre remboursement par dépôt direct en nous envoyant un spécimen de chèque à mcote@ville.neuville.qc.ca.

AVIS DE DÉCÈS



Monsieur Réal Paquet est décédé le 27 janvier 2018 à l'âge de 78 ans. Il était l'époux de madame Nicole Béland.

Monsieur Nelson Jobin est décédé le 30 janvier 2018 à l'âge de 51 ans. Il était le conjoint de madame Huguette Julien.

*Nos sincères condoléances
aux familles éprouvées.*

UN MOT DE LA BIBLIOTHÈQUE FÉLICITÉ-ANGERS

Club de lecture Livrons-nous

Les personnes intéressées à échanger à propos de leurs lectures préférées dans une ambiance amicale et décontractée sont invitées à se joindre au club de lecture Livrons-nous. Sous le thème de la peinture, la prochaine rencontre aura lieu le lundi 26 février, à 19 h 15, dans les locaux de la bibliothèque. Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec Lise Gauvin (876-3075) ou Hélène Matte (876-3197).

Spectacle – Les voyages de Belva

Avec son chariot rempli d'instruments de musique, Belva transporte son public dans ses nombreux voyages à travers le monde. On y entend chansons, pièces musicales et on peut même y apprendre quelques pas de danse. Soyez de l'aventure le samedi 3 mars, à 10 h, à la bibliothèque.

Coffre à contes – Le Roi de la bibliothèque

Un lion est entré dans la bibliothèque ! Que faire? Le règlement précise qu'il est interdit de faire du bruit. Qu'il est défendu de courir. Mais il ne parle pas de lions... Assistez à l'heure du conte le samedi 17 mars, à 10 h, à la bibliothèque.

Club de scrabble

Tous les jeudis, la bibliothèque sert de lieu de rencontre aux amateurs de scrabble. Offertes gratuitement, les séances, en formule duplicate, débutent à 19 h et ne nécessitent aucune inscription préalable ni obligation de se présenter sur une base régulière. Vous êtes par contre prié(e) d'apporter votre jeu. Pour information : Carole Bernier (876-2603).

Cartes MUSÉO

En tant qu'abonné d'une bibliothèque membre du Réseau BIBLIO, la possibilité de visiter gratuitement certains musées de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches vous est offerte. Pour profiter de ce service, il suffit de se rendre au comptoir de prêt et d'emprunter l'une des cartes MUSÉO. Détails sur place.

Arrivage du Réseau BIBLIO

Un nouvel arrivage de livres en provenance du Réseau BIBLIO vient d'être mis en rayon. Une visite à la bibliothèque s'impose donc dès maintenant afin que vous puissiez prendre connaissance des 900 titres reçus (pastilles rouges). Nous profitons de l'occasion pour vous inviter à consulter le site Internet du Réseau au www.mabibliotheque.ca.



Fermeture de la bibliothèque en cas de mauvais temps

Pour assurer la sécurité des bénévoles, il est possible que la bibliothèque demeure fermée en cas de mauvais temps. Afin d'éviter de vous présenter inutilement, il est conseillé de téléphoner (876-4750) avant de vous déplacer; s'il n'y a pas de réponse, c'est que nous aurons décidé de ne pas ouvrir nos portes.

*Johanne Martin,
responsable des communications
à la bibliothèque Félicité-Angers*

Heures d'ouverture de la bibliothèque

- Lundi de 19 h à 21 h
- Mardi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30
- Mercredi de 19 h à 21 h
- Jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30
- Samedi de 9 h à 12 h

Suivez-nous sur facebook !

DÉGAGEMENT DES ENTRÉES PRIVÉES

Concernant la neige qui s'accumule sur les propriétés privées, notamment dans les stationnements, les entrées charretière ou sur les allées d'accès à la propriété, veuillez noter qu'il est interdit de la pousser, de la déposer, de la souffler ou de l'amonceler dans la rue ou de le faire faire, sur le trottoir ou sur toute voie publique, et ce, en vertu du règlement no RMU-2016, articles 7.8.3 et 7.8.4, sous peine d'une pénalité minimale de 200\$. Nous demandons à tous les citoyens de déplacer cette neige sur leur terrain privé.



MERCI AUX BÉNÉVOLES ET PARTENAIRES

Je profite de l'occasion pour remercier tous les bénévoles qui ont donné de leur temps afin que cette journée soit réussie. C'est grâce à leur soutien assidu que le Service des loisirs peut réaliser cette journée d'activités hivernales.

Merci à la Brigade des incendies et son chef pompier monsieur Camil Côté, messieurs André Tremblay et Gilles Cochrane, mesdames Marie-Claude Poirier, Marie Laflamme, Line Béland et Mathilde Tiberj. Merci à un couple de Marseillais qui était de passage à Neuville, mon-

sieur Érik Porot et madame Marie Porot. Merci à nos partenaires, la Caisse populaire Desjardins de Neuville, Côté Déneigement et Rochette Excavation.

*Doris Bélanger,
Animatrice au Service des loisirs*

À NE PAS OUBLIER SI VOUS AVEZ INSCRIT VOS ENFANTS AUX ACTIVITÉS DE LA RELÂCHE

Accueil et départ

L'accueil pour toutes les activités se fera à la salle des Loisirs, 230 rue Père Rhéaume. Téléphone 418 876-2280, poste 231.

Le départ pour les activités se fera à 8 h 30 et le retour est prévu pour 16 h 30.

Si un enfant arrive après le départ de l'autobus, il est de la responsabilité du parent d'aller le reconduire à l'activité.

Vous devez confirmer la présence de votre enfant auprès des animateurs avant le départ de l'autobus.

Lors du retour des activités, nous vous demandons d'attendre que tous les enfants soient entrés à l'intérieur de la salle des Loisirs avant de quitter avec votre enfant.

De plus, lors de votre départ, vous devez obligatoirement aviser les animateurs que vous quittez avec votre enfant.

Surveillance animée

Le service de surveillance animé est inclus dans le coût d'inscription aux activités de la semaine de relâche, vous pouvez donc en bénéficier sans aucun frais supplémentaire.

La surveillance animée se déroule de 7 h 15 à 8 h 30 et de 16 h 30 à 17 h 15.

** Pour tous retards, des frais de 10 \$ par tranche de 15 minutes seront exigés.*

Matériel à prévoir

Lundi 5 mars

Bonbons en fête & Délire Escalade

Tenue sportive, espadrilles, chandail de la relâche ou ancien chandail du CDJ, dîner froid, breuvage et deux collations.

Mardi 6 mars

Glissades Village Vacances Valcartier

Tenue hivernale, vêtements chauds supplémentaires (bas de laine et mitaines), dîner froid, breuvage et deux collations.

Mercredi 7 mars

Bora Parc

Maillot de bain, serviette de plage, sandales, dîner froid, deux collations et sac de plastique (pour mettre le maillot mouillé au retour). N'oubliez pas de mettre le maillot de bain de votre enfant avant le départ. Ne pas oublier les sous-vêtements pour le retour.

Remarque : Pour des raisons de sécurité, le port de la veste de flottaison individuelle (VFI) est obligatoire pour certains enfants selon leur âge et leur grandeur (fournie par Bora Parc).

Jeudi 8 mars

Mille Pattes Amusements & Défi Laser

Tenue sportive, espadrilles, chandail de la relâche ou ancien chandail du CDJ, dîner froid, breuvage et deux collations.

Vendredi 9 mars

Quilles & Cinéma : Nelly et Simon, Mission Yéti (pop-corn & jus inclus)

Tenue sportive, espadrilles, chandail de la relâche ou ancien chandail du CDJ, dîner froid, breuvage et deux collations.

OFFRE D'EMPLOIS POUR LE PROGRAMME CAMP DE JOUR – ÉTÉ 2018

Le Service des loisirs de Neuville est à la recherche de personnel étudiant afin de combler les postes suivants pour le camp de jour 2018.

Aide-moniteur (15 ans)

Moniteur de groupe (16 ans et +)

Moniteur accompagnateur
(16 ans et +)

Exigences

- Être âgé de 15 ans avant le 26 juin 2018;
- Être disponible pour la durée de



l'emploi et 40 heures de formation (du 26 juin au 9 août 2018)

- Être étudiant;
- Être une personne dynamique, créative, ponctuelle, responsable et organisée;
- Être disponible pour le stage de formation (26 et 27 mai 2018)

Durée de l'emploi

- 40 heures de formation et 7 semaines de camp de jour de 35 h à 40 h /semaine.
- Aucune période de vacances ne sera permise durant la période d'emploi.

Entrevue

- Les personnes sélectionnées doivent être disponibles pour une entrevue de groupe qui se tien-



dra le dimanche 8 avril 2018. Vous recevrez un avis de convocation par courriel.

* Salaire en fonction de l'échelle salariale en vigueur

Les personnes intéressées et celles ayant déjà comblé l'un ou l'autre de ces postes doivent nous faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 16 mars 2018, 16 h à la Ville de Neuville, 230 rue Père-Rhéaume, Neuville, G0A 2R0 à l'attention de madame Doris Bélanger. Vous pouvez également nous faire parvenir le tout par télécopieur au (418) 876-3349 ou encore par courrier électronique à l'adresse suivante : dbelanger@ville.neuville.qc.ca.

HORAIRE GYMNASSE DE L'ÉCOLE COURVAL

Activités libres

Horaire :

Vendredi et samedi
18 h 30 à 20 h

Durée : Du 13 janvier
au 27 mai 2018

Réservation :

418 876-2917
(Durant les heures
d'activités)

Coût : Gratuit 17 ans
et moins
3 \$/adulte (18 ans et plus)

Badminton libre

Horaire : Vendredi,
samedi et dimanche
de 20 h à 22 h

Durée : Du 13 janvier
au 27 mai 2018

Réservation :

418 876-2917
(Durant les heures
d'activités)

Coût : Gratuit 17 ans
et moins
3 \$/adulte (18 ans et plus)

Veuillez noter qu'il n'y aura pas de période d'activités libres le vendredi 20 avril 2018.

COURS DE ZUMBA MATIN

Du 22 février au 10 mai (12 semaines)

À la salle des Fêtes

Jeudi 9 h 15 à 10 h 15

Coût : 90 \$

Spécialiste: Karine Bertrand

Venez bouger et vous déhancher sur des airs de musique latine.

Salsa, Merengue, Reggae, Bachata seront au rendez-vous!

L'objectif du cours : avoir du plaisir tout en améliorant sa forme physique. Sans gêne ni pudeur...

Minimum 8, maximum 20 personnes, 16 ans et +

Vous pouvez vous inscrire en ligne à partir du site internet de la ville à l'adresse suivante : <http://www.ville.neuville.qc.ca>. Vous avez jusqu'au 20 février à 16 h pour vous inscrire.

BASEBALL PONT-ROUGE – ÉTÉ 2018



Période d'inscription du 19 février au 9 mars 2018

Catégories	Années de naissance	Tarifs
Novice	2011-2012-2013 (5 à 7 ans)	95 \$
Atome	2009-2010 (8-9 ans)	165 \$
Moustique	2007-2008 (10-11 ans)	185 \$
Pee-Wee	2005-2006 (12-13 ans)	195 \$
Bantam	2003-2004 (14-15 ans)	200 \$
Midjet	2001-2002 (16-17 ans)	205 \$

Vous devez vous inscrire à la Ville de Pont- Rouge ou en utilisant le système d'inscription en ligne de la ville à l'adresse suivante : www.ville.pontrouge.qc.ca. Pour obtenir plus d'information concernant les inscriptions, communiquez directement avec le Service des loisirs la Ville de Pont-Rouge.

Tarification familiale

Pour les familles, le club de baseball dispose d'une tarification familiale; 1^{er} participant : tarif régulier ci-haut, 2^e participant : 10 \$ de rabais, 3^e participant : 20 \$ de rabais, 4^e participant et les suivants de la même famille : 30 \$ de rabais.

Paielements différés

Il est possible de se prévaloir du paiement différé. Vous devez acquitter 50 % de la facture lors de l'inscription et l'autre 50 % est payable par chèque (remis au Service des loisirs) ou en ligne en programmant automatiquement le second versement dans votre système bancaire. Le second versement est prévu pour le 30 avril 2018.

Informations complémentaires

- À compter du 9 mars 2018, des frais administratifs supplémentaires de 5 \$ seront ajoutés au tarif d'inscription.
- À compter du 9 mars 2018, il est possible que nous refusions des inscriptions. Cette procédure a pour but d'améliorer le travail des bénévoles afin d'inscrire le bon nombre d'équipes aux ligues et ainsi mieux planifier le début de saison.

Terrains utilisés en 2018

Pont-Rouge :	Terrain Des Rapides Terrain du Collège
Donnacona :	Terrain baseball majeur Terrain baseball mineur Terrain Robert Bédard

Saint-Raymond : Terrain Alex Paquet

Cap-Santé : Terrain de la Maison des générations

Sainte-Catherine : Parc du Grand-Héron

Catégorie Novice Programme d'initiation au baseball

Pour les jeunes joueurs, le programme novice initie les jeunes aux bases du baseball (attrapé, frappé, lancer, etc.) et offre les premières expériences de match aux jeunes.

Début : Samedi 19 mai 2018 (à confirmer)

Horaire : Les samedis matin jusqu'à la fin des classes, les jeudis soir ensuite

Durée : 12 à 16 rencontres (selon température)

Les parents doivent demeurer sur place durant les activités et peuvent être requis sur le terrain selon l'exercice et les besoins de l'entraîneur.

Camp de printemps 2018

Le Club de baseball les Indiens DPR tiendra un camp de mise en forme (8 ans et +) les samedis 17 mars, 24 mars et 31 mars 2018. Coût : 40 \$/joueur.

Les inscriptions pour ce camp de printemps se dérouleront au même moment que les inscriptions pour l'été.

Obtenez 50 % de rabais à votre inscription au camp de printemps en vous inscrivant EN LIGNE ET LORS DE LA PÉRIODE D'INSCRIPTION.

Ce camp est facultatif et permet aux joueurs de bien se préparer à la prochaine saison. Une occasion pour les entraîneurs de faire une pré-évaluation des joueurs.

Bénévoles recherchés

Nous sommes à la recherche d'entraîneurs, de marqueurs et d'arbitres pour l'été prochain.

Si cela vous intéresse, donnez votre nom par courriel à baseballdpr@outlook.com

Merci de vous manifester avant le 18 mars 2018.



SUIVEZ NOUS [Facebook.com/baseballdpr](https://www.facebook.com/baseballdpr)



CLUB DE SOCCER LES ÉCLAIRS DE NEUVILLE

Tout le monde est prié de s'inscrire à Neuville. Nous voulons faire des équipes U-12 et plus.

Les U-12 et plus doivent s'inscrire avant le 2 mars.

Inscription été 2018

**Période d'inscription pour le U-12 et plus :
du 26 février au 2 mars 2018**

**Période d'inscription pour le U-4 à U-11 :
du 26 février au 9 mars 2018**

Information : 418-876-2280 poste 229



Procédures d'inscription

- Veuillez vous présenter à l'hôtel de ville au 230, rue du Père-Rhéaume, du lundi au vendredi, du 26 février au 9 mars aux heures suivantes : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h.
- Inscription en ligne : inscrivez-vous en ligne durant la période d'inscription au www.ville.neuville.qc.ca. Si votre famille est déjà créée, ce sera beaucoup plus rapide, car chaque compte créé ainsi que chaque membre de la famille ajouté au compte doivent être approuvés par l'administration avant qu'une inscription puisse être faite.

Mode de paiement

Il est possible de payer soit en argent, par paiement direct, par chèque libellé à l'ordre de Ville de Neuville ou par carte de crédit (inscription en ligne seulement). Pour une inscription de 100 \$ et plus, il sera possible de faire deux versements. La première moitié des frais d'inscription doit être acquittée le jour de l'inscription et la seconde moitié avec chèque postdaté d'au plus trois semaines (soit le 9 avril 2018). Pour une inscription en ligne, sélectionnez le paiement préautorisé lorsque que vous effectuerez le paiement.

Les non-résidents de Neuville devront déboursier 50 % de plus. Les avantages de la politique de tarification ne sont pas applicables aux non-résidents.

Pour les inscriptions en retard, soit après le vendredi 9 mars 2018, des frais de 15 \$/famille seront ajoutés à la tarification établie. Tous les tarifs indiqués incluent la T.P.S. et la T.V.Q lorsqu'elles s'appliquent.

Remboursement

Aucun remboursement d'inscription ne sera autorisé après le début des activités, sauf pour des raisons majeures. Si tel est le cas, le coût de l'activité sera remboursé au prorata des périodes non utilisées. À noter lors d'un remboursement, des frais d'administration de 10 \$ seront retenus.

Insuffisance d'inscription

Le Service des loisirs de Neuville se réserve le droit d'annuler ou de modifier les activités en cas d'insuffisance d'inscription.

Politique de tarification

La politique de tarification s'applique lorsqu'une personne résidant sur le territoire de la ville de Neuville ou encore lorsque les membres d'une même famille résidant sur le territoire de la ville de Neuville s'inscrivent au programme soccer.

CLUB DE SOCCER LES ÉCLAIRS DE NEUVILLE (SUITE)



Coût par groupe d'âge ARSQ

U-4	Né(e)s en 2014	70 \$
U-5	Né(e)s en 2013	70 \$
U-6	Né(e)s en 2012	70 \$
U-7 à U-8	Né(e)s en 2011 et 2010	95 \$
U-9 à U-11	Né(e)s en 2009 à 2007	100 \$
U-12 à U-18	Né(e)s en 2006 à 2000	125 \$
Senior	Né(e)s en 1999 et avant	125 \$

2^e enfant : 15 % de réduction du montant le moins élevé

3^e enfant : 35 % de réduction du montant le moins élevé

4^e enfant : 60 % de réduction du montant le moins élevé.

U-5 et U-6 : Les enfants de ces catégories joueront localement (terrain des llets).

Les enfants dans les catégories U-7 à U-11 auront à se déplacer pour affronter des équipes de la région de Portneuf.

U-7 à U-8 : 6 parties locales et 6 parties extérieures (2 périodes de 20 minutes) s'étaleront de la fin mai à la mi-août.

U-9 à U-11 : 7 parties locales et 7 parties extérieures (2 périodes de 25 minutes) s'étaleront de la fin mai à la mi-août.

U-7 à U-11 : L'objectif pour 2018 par la Ligue du comté de Portneuf est de former des équipes de même sexe.

Modification U-8 soccer à 5 : Une réforme a été votée par l'Association régionale de soccer de Québec afin de transférer la catégorie U-8 dans le soccer à 5 (au lieu du soccer à 7). Cette modification repose sur une étude démontrant que les joueurs dans la catégorie U-8 touchaient plus souvent au ballon dans le soccer à 5 que le soccer à 7.

Modification U-11 et U-12 soccer à 9 : Une réforme a été votée par l'Association régionale de soccer de Québec afin de transférer la catégorie U-11 dans le soccer à 9 (au lieu du soccer à 7). Cette modification repose sur une étude démontrant que les joueurs dans la catégorie U-11 touchaient plus souvent au ballon dans le soccer à 9 que le soccer à 7. Le soccer à 9 se joue sur un terrain ayant les mêmes dimensions qu'un terrain de soccer à 11.

U-12 et plus : Nous demandons à tous les joueurs de s'inscrire à Neuville. Pour la prochaine saison, nous souhaitons former des équipes de même sexe. Prendre note que la période d'inscription de Neuville est en même temps que celle à Pont-Rouge.

Donc, en cas d'insuffisance d'inscriptions, le Service des loisirs de Neuville proposera aux parents et/ou joueurs un transfert à l'extérieur de Neuville (Pont-Rouge). Dans ce cas, la tarification en vigueur dans ces villes s'appliquera. Nous serons en mesure de transférer les joueurs restant le 2 mars. Il est important que les joueurs U-12 et plus s'inscrivent avant midi le vendredi 2 mars. Si cette consigne n'est pas respectée, nous ne garantirons pas la réussite du transfert si nécessaire.

Matériel de soccer

Le protège-tibia et les bas aux couleurs de l'équipe sont obligatoires et doivent être portés pour toutes les catégories d'âge. Vous pouvez vous procurer les bas à l'hôtel de ville (au coût de 10 \$). Le soulier à crampons est facultatif pour les catégories U-4 à U-6 local. Toutefois, il est obligatoire pour les catégories U-6 et plus qui font partie des ligues organisées. L'uniforme est fourni par le Club de soccer. En cas de non-retour de l'uniforme à la fin de la saison, des frais de 35 \$ vous seront exigés.

CLUB DE SOCCER LES ÉCLAIRS DE NEUVILLE (SUITE)

Photo d'équipe

La photo d'équipe se déroulera au terrain de soccer du Fleuve. Les heures et dates vous seront confirmées par l'instructeur.



Fête de fin de saison

La fête de fin de saison sera prévue selon le calendrier de la saison. Le coût d'admission est obligatoire lors de l'inscription au montant de 20 \$ par famille.

ARBITRES

Que vous ayez de l'expérience ou non, mais surtout si vous êtes intéressé(e) à relever ce défi, le Club de soccer de Neuville a un grand besoin d'arbitres. Donc, veuillez communiquer avec le coordonnateur du Club de soccer de Neuville 418-399-9432 ou par Internet : clubsoccer@ville.neuville.qc.ca pour faire partie de l'équipe d'arbitres.

N.B. Tous les arbitres des années antérieures doivent confirmer leur participation pour l'année 2017 en appelant au 418 399-9432.

Nous vous rappelons que le Club de soccer de Neuville assume les frais d'inscription d'une formation technique offerte par l'Association régionale de soccer de Québec (ARSQ). Les nouveaux arbitres devront payer leur formation et celle-ci leur sera remboursée en totalité à la fin de la saison. La formation soccer à 7 coûte 50,00\$ et la formation district coûte 95,00\$.

Soccer à 7

Exigences pour une formation d'arbitre

- Avoir 12 ans minimum dans l'année en cours
- Suivre un cours de 7 heures
- Aucun examen.

District (soccer 11x11)

Exigences pour une formation d'arbitre

- Avoir 14 ans minimum dans l'année en cours
- Suivre un cours de 15 heures
- Réussir l'examen (note de passage de 80 %).

14-15 ans :

- Sera classé(e) Juvénile

N.B. L'arbitre sera classé(e) District à 16 ans

16 ans et plus :

- Classé(e) District
- Pourront arbitrer toutes catégories.

N.B. Les arbitres échouant l'examen District se verront octroyer le niveau Soccer à 7.

Recyclage

Arbitre senior qui désire se tenir à jour. Ces stages sont gratuits et il est fortement suggéré de suivre un stage de recyclage annuellement.

CLUB DE SOCCER LES ÉCLAIRS DE NEUVILLE (SUITE)



Voici les montants accordés aux arbitres et juges de touche lors d'une partie:

Catégories	Arbitre	Juge de touche
U-7 et U-8	15 \$	-
U-9 à U-10	18 \$	-
U-11	18 \$	13 \$
U-12	21 \$	16 \$
U-14	28 \$	19 \$
U-16	33 \$	21 \$
U-18	40 \$	24 \$

Pour consulter l'horaire des stages d'arbitres, visitez le site de l'ARSEQ au www.arsq.qc.ca sous l'onglet arbitrage section formations, liste des stages 2018. Faites vite, car les disponibilités sont limitées.

Moniteurs

Le Club de soccer de Neuville recherche des jeunes âgés de 14 ans et plus afin d'assister l'entraîneur des équipes de U-4 à U-6 lors des pratiques. Si tu aimes la pratique du soccer et que tu as le goût d'apprendre tes trucs, tes techniques, tes habiletés aux plus jeunes, le club de soccer te propose la possibilité de transmettre ton savoir. En équipe de 2, vous pourrez donner des pratiques payées aux jeunes de 4 à 11 ans sous la supervision de l'entraîneur.

Votre mandat est de :

- Assurer le déroulement de la pratique
- Aider ou supporter l'entraîneur dans le déroulement des pratiques
- Donner des idées d'exercices aux entraîneurs
- Être disponible 2 à 3 soirs par semaine, selon les horaires des pratiques.

Rémunération : entre 15 \$ et 18 \$ par séance.

Entraîneurs bénévoles

Le Club de soccer de Neuville recherche des parents désirant s'impliquer dans la catégorie de son enfant comme entraîneur bénévole pour la saison de soccer 2018. Votre mandat consiste à encadrer aux meilleures de vos connaissances les jeunes joueurs afin de rendre la pratique du soccer agréable. La saison se déroule de mai à août.

Chaque entraîneur se verra remettre un programme de pratique d'une durée de 7 semaines et/ou un recueil d'exercices. Ces documents sont des outils de travail.

De plus, un stage est offert par l'ARSEQ au stade Honco. Les dates seront confirmées plus tard. Les deux stages durent un après-midi. Nous n'écartons pas la possibilité d'avoir un stage local durant le mois d'avril. Pour réaliser ce stage, il nous faut tous nos entraîneurs pour la mi-avril.

Il y aura des cliniques techniques pour les joueurs de U-8 à U-11 les samedis durant la saison. Il y aura interruption de cette activité durant les vacances de la construction. Ces cliniques ne seront pas obligatoires, cela est une période de pratique optionnelle.

Que ce soit pour devenir arbitre, entraîneur ou moniteur, veuillez communiquer avec le coordonnateur du Club de soccer de Neuville au 418-399-9432 ou par Internet : clubsoccer@ville.neuville.qc.ca.

PROJECTION DU FILM « EMOJI LE FILM »



**Vendredi
2 mars 2018**

À la salle des Fêtes

Admission gratuite

Ouverture des portes 18 h

Fin de la projection 20 h

À NOTER : Début de la projection à 18 h 30



PROJECTION DU FILM « FERDINAND »



**Vendredi
16 mars 2018**

À la salle des Fêtes

Admission gratuite

Ouverture des portes 18 h

Fin de la projection 20 h

À NOTER : Début de la projection à 18 h 30



À Textopolis, dans l'univers des émojis, tout le monde doit n'avoir qu'une seule émotion. Gene est né dans une famille de « bof », il se doit donc d'afficher continuellement une bouille blasée. Par contre, ce dernier vit plusieurs émotions en même temps et a du mal à n'en exprimer qu'une seule à la fois. Quand sa première expérience dans le téléphone tourne mal, il fuit l'application des textos pour rejoindre un pirate informatique qui tentera de le reprogrammer afin qu'il ait une autre chance de prouver sa valeur. Mais, la route ne sera pas de tout repos puisque des robots, qui le considèrent comme une anomalie, sont à ses trousses.

Courez la chance de remporter des émojis.

N.B. Pour ne pas nuire à la projection, il est à noter que les téléphones cellulaires, iPod ou ordinateurs portables sont interdits

Après la mort de son père à la corrida, Ferdinand s'enfuit de l'étable où il a grandi et aboutit dans une ferme espagnole auprès d'une gentille famille. Un jour, Ferdinand, peu conscient de sa taille, se rend en ville où il est mépris pour une bête sauvage et capturé par les autorités. Il sera ramené à l'endroit où il est né et devra servir comme taureau à la corrida. Mais, Ferdinand est pacifique et refuse de se battre dans l'arène. Il devra tout mettre en œuvre afin de s'enfuir de nouveau pour retrouver son pré vert et sa famille.

Courez la chance de remporter un DVD.

N.B. Pour ne pas nuire à la projection, il est à noter que les téléphones cellulaires, iPod ou ordinateurs portables sont interdits.

CINÉ-PARLOTTE

Secrets et mensonges

Pour son Ciné-parlotte du 20 février, Vues de Neuville propose le film Secrets et mensonges (Grande-Bretagne - France, 1996), comme indiqué dans le dernier Soleil Brillant. Pour plus d'information, voir www.vuesdeneuville.com/cine-parlotte.

C'est à 19 h au presbytère de Neuville. La projection est suivie d'une discussion libre accompagnée de thé et de petites bouchées. Pas besoin de réserver.

Pour la projection du 20 mars, le film reste à déterminer.



**Cet espace
pourrait être
le vôtre**

**Contactez Mélanie Côté
au 418 876-2280**

Plomberie Neuville inc.

**CONSTRUCTION - RÉNOVATION
INSTALLATION - ENTRETIEN - RÉPARATION
CHAUFFE-EAU GIANT GARANTIE 8 ANS**

418-809-2647



Prop.: Yanick Gauthier
R.B.Q. : 8350-8093-18

FÊTE DE LA NEIGE

Le 20 janvier dernier a eu lieu la 21^e édition de la Fête de la neige au parc de la Famille et sur la rue du Père-Rhéaume. Plus de 800 personnes se sont déplacées pour participer aux activités hivernales. Les visiteurs ont pu profiter de cette journée, étant donné que le beau temps était au rendez-vous. Les glissades sur tube, les promenades en petit train et la tyrolienne ont été des activités populaires. Quelques personnes ont patiné sous le préau, et au cours de la journée, une nouvelle activité a été proposée, le « Bubble hockey ». Pour l'occasion, le sentier de glace a été transformé en circuit de Kart à pédales. La rue du Père-Rhéaume était fermée à la circulation afin de faire place à des jeux gonflables et au concours de sculpture sur neige Desjardins. Neuf équipes participaient à ce concours. Cinq prix de participation ont été remis. Certaines personnes ont dégusté soupe aux pois, fèves au lard et chocolat chaud, le tout offert gratuitement par la Ville de Neuville.



Sous le chapiteau chauffé, le magicien Jean Deshaies a impressionné et amusé les Neuvilleois. Cette belle activité familiale se terminait par la projection de feux d'artifice.

SCULPTURE SUR NEIGE DESJARDINS

Le traditionnel concours de sculpture sur neige Desjardins de la Fête de la neige a eu lieu le samedi 20 janvier dernier dans le cadre de la Fête de la neige. Les sculptures sont faites à partir d'un immense bloc de neige de 4' x 6' fabriqué par deux entreprises de Neuville : Côté déneigement et Rochette Excavation, avec l'aide de la Brigade des incendies. Chaque équipe a eu environ 2 h 30 pour réaliser une sculpture originale. Cette compétition fut amicale et récréative. Une équipe de bénévoles de la Caisse populaire Desjardins, composée d'employés et de dirigeants, a donné « un petit coup de pelle ». En plus des trois mentions qui ont été remises aux équipes gagnantes, deux prix coup de cœur ont été distribués. Un prix de participation a également été offert par le Service des loisirs de la Ville de Neuville aux équipes inscrites.

Le Service des loisirs de Neuville et la Caisse populaire Desjardins tiennent à féliciter tous les participants qui ont profité de cette occasion pour jouer dehors en cette belle journée d'hiver.



RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Nous sommes à la recherche de parents, grands-parents, amis pour accompagner les élèves lors de leur visite à la bibliothèque de Neuville. Il s'agit de porter un dossard et d'accompagner les groupes à la marche de l'école à la bibliothèque afin d'assurer un déplacement sécuritaire. Les visites ont lieu les mardi et jeudi.

Si vous êtes libre en demi-journée et intéressé à les accompagner à l'occasion, n'hésitez pas à contacter Sonia Thibodeau au 418 876-

2800 poste 1 ou Johanne Denis au 418 876-2102 poste 1, au secrétariat de chacun des bâtiments, pour faire part de votre intérêt et donner votre nom.

Nous pourrions de cette façon dresser une liste de bénévoles et vous appelez à l'occasion.

Merci de votre collaboration.

Guy Sénéchal
Directeur



TÉMOIN DE PIERRES AU CINÉMA CARTIER À QUÉBEC



le 21 février 2018, 19 h

Le film du Neuvilleois Aubert Tremblay, *Témoin de pierres*, sera projeté au cinéma Cartier dans le cadre des Ciné-Rencontres de la Société québécoise d'ethnologie. Il s'agit d'un documentaire d'auteur relatant l'histoire du couvent de Neuville.

Prix d'entrée : 11,25 \$ (5 \$ pour les membres). Il y aura une discussion avec le réalisateur après la présentation.

Si vous voulez vous assurer d'avoir une place, il faut acheter son billet sur le site du cinéma Cartier à : <https://www.cinemacartier.com/fiche-du-film/t%C3%A9moin-de-pierres-vof>



DÉJEUNER-CONFÉRENCE DE L'ENVOLEE DE NEUVILLE

Date : Mercredi 14 mars 2018 à 9 h

Lieu : Église de Neuville,
rue des Érables

Titre de la conférence : Les aînés et la conduite automobile sécuritaire.
Par CAA Québec

Coût : 13 \$ membre;
16 \$ non membre;
8 \$ conférence seulement

**Pour réserver
votre déjeuner :**
Jocelyne Trépanier
418 876-2692



Nos conférences sont ouvertes aux femmes et aux hommes de Neuville ainsi que des autres municipalités environnantes.

Bienvenue à toutes et à tous!

CARREFOUR F.M. PORTNEUF

Organisme communautaire offrant différents services pour les familles monoparentales, recomposées et les personnes seules de la région de Portneuf.

- Accueil, écoute et références ;
- Conférences ;
- Cuisines collectives à St-Raymond, Donnacona et St-Marc-des-Carrières ;
- Cafés-causeries à St-Raymond

et Donnacona ;

- Service d'accompagnement individuel en situation de rupture conjugale;
- Cuisines créatives ;
- Activités familiales;
- Ateliers d'information ;
- Ateliers de cuisine enfant(s)-parent ;
- Accès à internet & prêt de livres ;
- Rendez-vous des marcheurs.

Pour plus d'information connaître nos activités pas à communiquer nous suivre sur Facebook notre site Web.

165, rue St-Ignace, St-Raymond
(Québec) G3L 1E7
Tél : 418 337-3704 ou 1 888 337-3704 (sans frais)
carrefourfmpportneuf@globetrotter.net
www.carrefourfmpportneuf.com



INVITATION À TOUTE LA POPULATION!

« 5 à 7 Vins, fromages et bières locales » au profit de la fondation



Pour une 5^e année consécutive, la Fondation de l'école des Bourdons/Courval invite toute la population à son activité-bénéfice annuelle! Il s'agit d'un « 5 à 7 Vins, fromages et bières locales » avec encan silencieux, qui aura lieu le vendredi 20 avril 2018, au gymnase du bâtiment Courval. L'événement se déroulera sous la présidence d'honneur de M. Alain Giguère, directeur général de la Caisse populaire Desjardins de Neuville.

Profitez de cette occasion pour venir échanger entre amis et familles! Lors de cette activité-bénéfice, les convives auront la chance d'admirer les œuvres des élèves de l'école, de déguster des bières, vins, fromages et accompagnements, et de prendre part à l'encan silencieux au profit de la Fondation. L'encan proposera une grande diversité de produits originaux provenant de commerçants locaux, ainsi que des œuvres d'artistes. Il y en aura pour tous les goûts! Toutes les sommes recueillies serviront à l'achat de matériel éducatif pour l'école de Neuville.

Les billets seront disponibles prochainement, au coût de 25 \$ par adulte, vous donnant droit à l'entrée, l'assiette de fromages, accompagnements, vins et bières. Le coût pour les enfants sera de 5 \$.

Si vous souhaitez faire un don en argent pour commanditer notre 5 à 7, ou un don pour l'encan silencieux, veuillez svp nous contacter à fondationecoleneuville@outlook.com.

Ne manquez pas cette belle occasion de socialiser pour une bonne cause, un p'tit verre de vin ou de bière à la main!



Suivez la fondation sur Facebook!

www.facebook.com/fondationecolenedesBourdonsCourval

ASSOCIATION DE JUMELAGE DE NEUVILLE

L'Association du Jumelage de Neuville avec Neuville-de-Poitou à la recherche de quelques familles additionnelles pour accueillir nos amis français l'été prochain

La ville de Neuville est jumelée à Neuville-de-Poitou en France depuis 1984. À ce jour, plus de 20 jumelages ont été organisés et au-delà de 400 personnes de notre région ont participé à ces échanges. Vous aimeriez faire partie de ce groupe?

Du 16 au 30 août, nous recevrons une trentaine de jumeurs français. Ce peut être une personne seule, un couple ou une famille avec un ou plusieurs enfants. Votre rôle sera fort simple : offrir gîte et couvert, participer si désiré aux activités prévues par le comité organisateur et en planifier quelques-unes de votre cru pour les deux ou trois journées libres du programme.

Sachez que si vous accueillez une famille française, vous pourrez être reçu de la même façon en France, deux ans plus tard. Une façon de poursuivre les échanges avec vos jumeurs, découvrir leurs façons de vivre, leur gastronomie!

Si ce projet vous intéresse, n'hésitez pas à communiquer avec le président de l'Association de jumelage, Francis Provost, au (418) 999-0761 ou avec l'un ou l'autre des membres du conseil d'administration, dont les coordonnées se trouvent sur la page Web de l'Association du Jumelage de Neuville avec Neuville-de-Poitou.

Au plaisir!

Christiane Boilard

Administratrice à l'Association du Jumelage de Neuville avec Neuville-de-Poitou



Éric Lortie
Arpenteur-Géomètre inc.

2, Place de l'Église
Cap-Santé (Québec)
Tél.: 418 285-3252
Tél.: 418 876-2042

courriel : eric@lortieag.com



dépositaire du greffe de
Maurice Grenier A.G.



**CARRELAGES
PORTNEUF**
INC.

Sur rendez-vous
(418) 876-2054

1232, route 138, Neuville (Québec) G0A 2R0

**TUILE • CÉRAMIQUE
MARBRE • GRANIT
POSE**

Jean Côté

Licence RBQ
2422-1194-46

LE CERCLE DE FERMIERES NEUVILLE



De la théorie du don à la transmission du savoir

Marcel Mauss, un célèbre anthropologue, a énoncé dans son Essai sur le don (Sociologie et anthropologie, Quadrige, PUF, 1950), que le don comportait trois obligations: donner, recevoir et rendre. Il a qualifié ces obligations de «cycles du don». Il est vrai que si l'on veut offrir un cadeau à une personne et qu'elle refuse de le recevoir, on ne peut le lui donner. Il est aussi vrai de dire que le don engendre un désir de réciprocité. On veut faire plaisir à notre tour et éventuellement, sous une forme ou une autre, on offrira quelque chose en retour. En principe, un don est toujours accepté. On l'accepte parce qu'on a la certitude de le rendre.

Vous vous posez sans doute la question à savoir que vient faire la théorie du don dans une chronique du Cercle de Fermières? J'ai le choix de deux réponses. La première est que le don est omniprésent dans l'engagement communautaire des Fermières et ce depuis la création des Cercles de Fermières. Ma deuxième réponse est plus élaborée.

Par extension (ou dans un processus d'articulation contextuelle du contenu) et dans une perspective plus contemporaine, la transmission du savoir inhérente à la mission des Cercles de Fermières, pourrait s'inscrire dans ce cycle du don. On transfère les connaissances et les savoir-faire d'une génération à une autre et ce depuis plus de cent ans. Une Fermière plus expérimentée enseigne à une débutante des techniques en arts textiles. Cette dernière développera une certaine expertise en la matière puis transmettra à son tour son savoir-faire à une autre personne. Cela se fait dans le respect des traditions. On se transmet un héritage culturel. Les Cercles de Fermières représentent un milieu propice aux facteurs favorisant l'engagement. On y retrouve des valeurs comme la réciprocité alternée du don de soi, la notion de plaisir et de collectivité, la dimension symbolique du travail bien fait, «de la belle ouvrage» comme disaient nos grands-parents. On y retrouve en quelque sorte un processus de valorisation personnelle.

En parlant de don, quelle belle entrée en matière pour faire appel à

nouveau à la générosité de la population de Neuville. Si vous avez des tissus, de la laine, des fournitures dont vous désirez vous départir, nous les recueillerons et vous en serons reconnaissantes. Nous recyclons beaucoup de matières textiles pour le tissage de catalognes et de tapis. À l'atelier de tricot, des personnes dévouées confectionnent chaussettes, foulards et autres pour des œuvres caritatives. Votre soutien est donc bien apprécié et nous vous en remercions.

À noter à l'agenda:

- Exceptionnellement la rencontre de mars aura lieu le mardi le 13 mars à 19 h au presbytère.

Si vous avez des questions n'hésitez pas à nous contacter:

Stéphanie Beaupré 581 998-6997
(stephaniebeaupré87@hotmail.com)

Marie-Claude Gauvreau 418 876-2465
(mcgauvreau@hotmail.com)

Marie-Claude Gauvreau
pour le Cercle de Fermières Neuville

HIBERNATION OU HIVERNATION À LA RÉSERVE NATURELLE DU MARAIS-LÉON-PROVANCHER?



Le samedi 10 mars 2018, de 13 h à 15 h, la Société Provancher et son partenaire La Maison-Léon-Provancher offriront une activité en plein air destinée aux familles. En plus d'être accessible en hiver pour les skieurs de

fond, raquetteurs et randonneurs avec ses 5 km de sentiers, le territoire présente différents attraits.

L'activité «Hibernation ou hibernation?» se fera à l'aide de spécimens naturalisés et des jeux d'identification de traces d'animaux seront organisés. Les participants pourront faire eux-mêmes des traces d'animaux dans la neige et ils seront en mesure de les différencier lors de leurs prochaines sorties en forêt. Nos animateurs scientifiques vous

attendent!

D'une durée de 30 minutes, l'activité se fera en continu pendant 2 heures. Le rendez-vous sera au préau de la Réserve naturelle du Marais-Léon-Provancher. L'activité est gratuite et il n'est pas nécessaire de réserver. Ce sera une belle façon de profiter de la relâche scolaire. Bienvenue à tous!

Pour en savoir plus sur la Société Provancher : www.provancher.org

ACTIVITÉS DE MARS 2018 CLUB FADOQ L'OASIS DE NEUVILLE



régions
de Québec et
Chaudière-Appalaches

Jeudi 1 ^{er} mars 12 h 45 :	Petites quilles (salle Futura de Donnacona) Responsables de la coordination de cette activité: Claude Trépanier (876-2692) et Luc Delisle (876-3605) Substituts recherchés
Samedi 3 mars 13 h :	Cours de danse (salle des Fêtes ou gymnase de l'école des Bourdons) coût 6\$. Info : 876-0046
Mardi 6 mars 10 h :	Viactive (salle des Fêtes)
Mardi 6 mars 13 h 30 :	Cartes et bridge (salle des Fêtes)
Jeudi 8 mars 12 h 45 :	Petites quilles (salle Futura de Donnacona)
Samedi 10 mars 13 h :	Cours de danse (salle des Fêtes ou gymnase de l'école des Bourdons) coût 6\$
Mardi 13 mars 10 h :	Viactive (salle des Fêtes)
Mardi 13 mars 13 h 30 :	Bingo (salle des Fêtes)
Jeudi 15 mars 12 h 45 :	Petites quilles (salle Futura de Donnacona)
Samedi 17 mars 13 h :	Cours de danse (salle des Fêtes ou gymnase de l'école des Bourdons) coût 6\$
Mardi 20 mars 10 h :	Viactive (salle des Fêtes)
Mardi 20 mars 13 h 30 :	Cartes et bridge (salle des Fêtes)
Jeudi 22 mars 12 h 45 :	Petites quilles (salle Futura de Donnacona)
Vendredi 23 mars 12 h :	Partie de sucre à l'Érablière Martel, 223 Grand Capsa, Pont-Rouge
Samedi 24 mars 13 h :	Cours de danse (salle des Fêtes ou gymnase de l'école des Bourdons) coût 6\$
Mardi 27 mars 10 h :	Viactive (salle des Fêtes)
Mardi 27 mars 13 h 30 :	Cartes et bridge (salle des Fêtes)
Jeudi 29 mars 12 h 45 :	Petites quilles (salle Futura de Donnacona)
Samedi 31 mars 13 h :	Cours de danse (salle des Fêtes ou gymnase de l'école des Bourdons) coût 6\$

Pour devenir membre du club, il faut avoir 50 ans et la carte coûte 25 \$ pour un an et 45\$ pour deux années. En plus de tous les avantages d'être membre de la FADOQ, elle vous donne également droit à une multitude de rabais chez plusieurs commerçants de Neuville.

Chaîne de bonté : Pour permettre à chaque personne, peu importe sa condition, d'assister à nos activités, nous avons mis sur pied une chaîne de bonté afin de favoriser la participation des membres de notre club à nos activités en défrayant 50% du coût. Les personnes qui ont des demandes à faire peuvent s'adresser à la présidente Micheline Bernier au 876-0046.

Francine Beaulieu, secrétaire

Club FADOQ L'Oasis de Neuville – 2 février 2018

MESSAGE IMPORTANT AUX DEMANDEURS D'AIDE DE LA SSV

La Société de St-Vincent de Paul conférence de Neuville déménage son point de service pour la remise des bons alimentaires, et modifie l'horaire de distribution.

À compter du mois de mars, il ne vous sera plus possible de vous adresser au secrétariat de la fabrique pour recevoir cette aide. Ce service sera offert au bureau du comptoir « Les Trouvailles de Line » situé au 772 route 138, via « l'Entrée des bénévoles » (porte du côté est de l'édifice) et selon le nouvel horaire que vous pourrez consulter sur le répondeur de la boîte vocale du 418 909-3071.

CETTE ANNÉE, LE COMPTOIR NE FERMERA PAS SES PORTES POUR REMPLACER LES VÊTEMENTS D'HIVER PAR CEUX DU PRINTEMPS ET DE L'ÉTÉ

Ainsi, après la vente annuelle de fin de saison des jeudis 8 et 15 février, le vestiaire « Les Trouvailles de Line » ouvrira ses portes le jeudi 22 février avec la marchandise printemps/été. Au plaisir de vous y accueillir.

L'équipe des bénévoles du comptoir

L'horaire du comptoir « Les Trouvailles de Line » : Tous les jeudis de 9 h à 16 h et en soirée de 18 h à 20 h.

Un pèlerinage inoubliable. Une histoire humainement riche en réflexion et en dépassement de soi.

INVITATION - CONFÉRENCE

La Caisse populaire Desjardins de Neuville est heureuse de vous convier à un rendez-vous collectif, animé par **M. Jean-Pierre Soucy**, qui nous partagera son expérience vécue récemment **SUR LES CHEMINS DE COMPOSTELLE**.

DATE : Mardi 27 février 2018
HEURE : Accueil dès 19 h 15
Présentation de 19 h 30 à 20 h 45
ENDROIT : Bibliothèque Félicité-Angers
de l'église Saint-François-de-Sales

PLACES LIMITÉES

Réservation requise auprès de
Mme Sylvie Pelletier, au **418 876-2838, poste 7075221**
ou à sylvie.g.pelletier@desjardins.com
avant le vendredi 23 février, 15 h.

CONFÉRENCE

Entre 2 mers, sur les Chemins de Compostelle



M. Jean-Pierre Soucy

Conférencier et amoureux du Chemin,
accompagné de Mme Paulette Dambremont

Sujets abordés

- Brève histoire d'un pèlerinage vers Saint-Jacques de Compostelle (Santiago)
- Les Chemins en France
- Les Chemins en Espagne
- Notre voyage de 1800 Km

Il saura vous raconter avec
éloquence et passion son
expérience des plus enrichissantes.

Une gracieuseté de la
Caisse populaire Desjardins de Neuville



Desjardins
Caisse populaire de Neuville

CONSULTATION

Le Mouvement Desjardins se doit d'évoluer pour répondre aux besoins des membres et s'ajuster aux changements du marché. La ristourne est un élément distinctif chez Desjardins, et comme bien des aspects de notre coopérative, elle sera appelée à évoluer. La Caisse populaire Desjardins de Neuville invite par la présente ses membres à lui soumettre des commentaires et opinions concernant la ristourne avant le 23 mars 2018 en acheminant un écrit à la Caisse ou en utilisant l'adresse courriel suivante en prenant le soin de s'identifier: caisse.T20200@desjardins.com.

Planifiez maintenant pour en profiter demain

Pensez à votre REER

Communiquez avec nous au **418 876-2838, option 1**

NOS CONSEILLERS

Mme Nicole Masson¹, poste 7075230
M. Charles-Antoine Lalancette², poste 7075235
Mme Laurie Dufour², poste 7075227
Mme Solange Juneau², poste 7075229

DATE LIMITE : 1^{ER} MARS 2018

¹ Placé(e) financière et représentante en épargne collective pour Desjardins Cabinet de services financiers inc.

² Représentant(e) en épargne collective pour Desjardins Cabinet de services financiers inc.



Desjardins
Caisse populaire
de Neuville

Un partenaire actif...
en harmonie
avec le milieu

757, rue des Érables
Neuville (Québec) G0A 2R0
Téléphone : **418 876-2838**
Télécopieur : 418 876-3405

24 HEURES SUR 24 / 7 jours sur 7

www.desjardins.com/caissedeneuville

1 800 CAISSES (224-7737)

m.desjardins.com

Guichet automatique

Caisse populaire Desjardins de Neuville

Centre de Santé Neuville

578, route 138
Neuville (Québec)
G0A 2R0
418 681-3332



VANESSA TREMBLAY

**27 mars 2018:
Évènement Lierac & Pupa**

418 876-2728



**CLINIQUE DENTAIRE
HUGUES FONTAINE**

Dr Hugues Fontaine, D.M.D.
Dre Audrey-Anne Roy, D.M.D.

418 876-2274



**Clinique
multidisciplinaire
de Neuville**

- Alexandra Albert, rhumatologue
- Caroline Trottier, infirmière
- Céline Mercier, Physiothérapeute périnéale
- Christine Gingras, conseillère en orientation
- Eugénie Brassard, Ergothérapeute
- France Côté, infirmière
- Geneviève Carrier, Orthophoniste
- Geneviève Lapointe, Psychologue
- Georges Lepage, Chiropraticien
- Joannie Pagé, Esthéticienne
- Joanne Parent, Psychoéducatrice
- Joël Lavoie, Omnipraticien
- Josée DesGagné, Massothérapeute
- Josée Simetin, Omnipraticienne
- Marie-Claude Lessard, Psychologue
- Nathalie Gauthier, Travailleuse sociale
- Noémie Gaudreault, Kinésiologue
- Sophie-Andrée Marois, Ergothérapeute
- Stéphanie Prescott, Physiothérapeute

418-681-3332

OUVERTURE DU CENTRE AUDITIF DE NEUVILLE

**Dépistage de problèmes auditifs
SANS FRAIS
le 15 février 2018 seulement**

**Quelques places
encore disponibles!**

**Réservez la vôtre au
418-876-0001**

Au plaisir de vous rencontrer!

www.santeneuville.com



Commerçants

Membres de l'Association des gens d'affaires de Neuville

www.aganeuville.com ♦ www.facebook.com/Associationdesgensdaffairesdeneuville

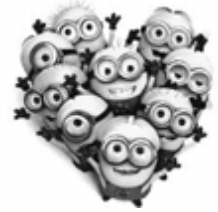
Annie Bujold, psychologue 1062, rue Vauquelin 419 909-0788	Création Web Portneuf Site Internet, webmarketing et production vidéo 418 285-7307	Garage Richard Godin Mécanique générale 425, route 138 418 876-3358	Les Serres A. Giguère Centre jardin 1152, route 138 418 876-2380
Aquaplantes Aménagements en milieu aquatique www.aquaplantes.net 418 876-4923	CTB Construction Christian Turmel 581 982-7560	Gaz Bar de Neuville Petro-T 1220, route 138 418 876-2396	L'Esprit de Clocher (microbrasserie) 287, rue des Érables 418 909-0675
Bouffard Auto Service Pneus et mécanique 636, route 138 418 876-2018	Déneigement J.P. Côté et fils 1225, route 138 418 876-2953	Geneviève Carrier, orthophoniste Enfants-adolescents-adultes 418 681-3332	Massothérapeute agréée Mélanie Lajeunesse www.zenitudelajeunesse.com 418 925-7158
Cabane Leclerc Méchoui et cabane à sucre 1289, 2e rang ouest 418 876-2812	Diversité Autos www.diversiteautos.com 418 876-2013	Geneviève Lapointe, psychologue Enfants-adolescents-adultes 418 909-0577	Multi-Feuillages Centre jardin 885, route 365 418 876-3050
Caisse populaire Desjardins de Neuville Desjardins.com/caissedeneuville 418 876-2838	Domaine des 3 Moulins Vignoble 1333, route 138 418 876-0002	Gîte Aux Quatre Délices Gîte touristique 1208, route 138 418 909-0604	Paul Berryman, designer graphique www.berryman.ca 418 876-3870
Caroline Faye, Industrielle Alliance Conseillère en sécurité financière caroline.faye@agc.inalco.com 418 687-9449, poste 272	Doyon Rénovation Spécialité : enduit acrylique 780, route 138 418 580-4758	Guiche et favori Coiffure pour hommes et femmes 882, route 138 418 876-4949	Pontbriand Joaillier-Orfèvre www.pontbriand.com 418 909-0969
Casse-croûte de Neuville Nathalie Fortin, propriétaire 429, route 138 418 876-2706	Éric Lortie, arpenteur-géomètre 224, rue Delisle 418 876-2042	Isabelle Brousseau, infirmière Soins podologiques à domicile 418 580-7752	Quincaillerie Neuville (Timber Mart) 206, rue de l'Eglise 418 876-2626
Casse-croûte L'Express du Fleuve www.lexpressdufleuve.com 418 909-3030	Familiprix Vanessa Tremblay 578, route 138 418 876-2728	Josée Desgagné, massothérapeute 578, route 138 418 455-0122	Rénovation Jean Rodrigue Rénovations résidentielles sur mesure 418 876-1319
Castella Construction inc. www.castella.ca 418 909-7000	Ferblanterie Daniel Gohier Toiture ancestrale 418 876-1418	L.S. Bilodeau Fabrication de produits en acier 1025, 2 ^e rang 418 876-0006	Rochette Excavation www.excavationrochette.com 418 876-2880
Centre de santé de Neuville www.centresante.com 418 681-3332	Ferme Ancestrale Produits maraîchers/déneigement 318, rue des Érables 418 876-3039	La Coulérable Produits de l'érable www.facebook.com/Coulerable 418 876-3167	Soins de pieds Janick Thibault 4, rue Juliette, Pont-Rouge 418 873-5122
Centre mécanique Neuville Mécanique générale 1185, route 138 418 909-0793	Ferme Benoît et Denise Gaudreau Fruits et légumes 418 876-3295	La Saponnière Québécoise Savonnerie artisanale www.saponniere.qc.ca 581 999-1968	Stéphanie Prescott, physiothérapeute 578, route 138 418 681-3332
Claude Champagne, géologue Test de sol, géologie 418 686-1955	Ferme Degau Maïs sucré 418 876-2225	Le Phynancier Frédéric Huion Comptabilité, impôt www.lephynancier.com 418 876-2043	Sylvie Godin, psychologue Adultes 418 876-3777
Clinique Camay Coiffure et esthétique 418 876-0095	Ferme Guy Béland Le Caveau à légumes Produits maraîchers 418 876-3003	Les Entreprises Faberco www.faberco-qc.com 418 876-2408	Technilab Environnement inc. Analyse environnementale www.technilab.ca 418 686-1955
Clinique dentaire Hugues Fontaine 578, route 138 418 876-2274	Ferme Langlois et fils Chez Médé Fruits & légumes et traiteur 418 876-2816	Les Entreprises Ghismi inc. www.lesentreprisesghismi.com 418 873-2201	Ville de Neuville 230, rue du Père-Rhéaume 418 876-2280
Clinique d'esthétique Joannie Pagé 578, route 138 418 326-0203	Ferme Marjolaine & Guy Béland Maïs sucré et légumes variés 418 876-2334	Les Entreprises Guémard Excavation, fosses septiques www.entreprisesguemard.com 418 876-4447	Ysa Brochu, notaire ybrochu@notarius.net 418 876-2790
Clinique multidisciplinaire de Neuville www.santeneuville.com 418 681-3332	François Drouin, Groupe Sutton Courtier immobilier info@fdrouin.com 418 952-2017	Les Rénovations Christian Rénovations de tous genres 418 876-3247	Yvan Bédard Photonature www.yvanbedardphotonature.com 418 561-7046
Coiffure Aux Mille Idées 232, rue des Berges 418 876-4669			

Pour devenir membre : 418 876-3167 ou info@aganeuville.com



Clin d'œil de la Maison des Jeunes

Élever la jeunesse....là où tout est possible !



Des nouvelles du Guatemala...

C'est le cœur rempli de souvenirs que les jeunes de la MDJ reviennent d'une expérience de coopération internationale forte enrichissante au Guatemala. Le retour au Québec fut difficile pour la majorité du groupe car ils ont créé des liens avec d'autres jeunes ayant une réalité extrêmement différente de leur quotidien les amenant à faire un cheminement intérieur.

L'orphelinat où logeait le groupe de la MDJ se nomme Hogar Shalom. Cet endroit est un paradis sur terre offrant une seconde chance aux jeunes Guatémaltais dans le besoin. Il n'a fallu que quelques minutes en leur compagnie pour tomber sous le charme.

Les nombreux échanges linguistiques espagnol/français ont permis d'en apprendre davantage sur les us et coutumes de chacun. Les journées furent très occupées par les tâches quotidiennes à l'orphelinat ainsi que par la participation à la construction d'une seconde école.

Cette école donnera accès à plus de 300 enfants de la région à un système d'éducation. La présence de la MDJ sur le chantier a permis de raccourcir l'échéancier des travaux d'un mois.

Les jeunes ont aussi pris le temps d'aller distribuer de la nourriture à 20 jeunes familles vivant dans un petit village en situation de pauvreté extrême. Ils en sont revenus le cœur chamboulé par les mercis et les larmes de ces familles en situation de précarité. C'est ce qui s'appelle faire toute une différence !!



Une fois de plus, un GRAND merci aux gens qui ont soutenu de près ou de loin nos jeunes dans cette expérience des plus inoubliables !

Contenants consignés \$

En tout temps vous pouvez venir porter vos canettes et bouteilles consignées près de la porte d'entrée de la Maison des jeunes au 786 rue des Érables. Nous sommes situés derrière l'Hôtel de ville. Les jeunes s'occupent de faire le tri et d'échanger les contenants consignés. Les fonds recueillis servent à :

- * défrayer le coût de l'essence relié à l'utilisation du minibus « MDJOBUS » ;
- * diminuer le coût des activités pour les jeunes de la MDJ.

Une belle façon de donner à la MDJ en toute simplicité :-)

L'équipe d'animation : Dominic Gauvin, Vincent Magny, Alex Pinet, Florence Trudel et Christine Gagné

Heures d'ouverture :

Mercredi - jeudi : 18h à 21h

Vendredi - samedi : 18h à 23h

Projet 10-11 : Vendredi 15h à 19h

786 rue des Érables (418) 876-1030

@ : mdjneuville@hotmail.com

Facebook : Maison des Jeunes Neuville

La place des jeunes de 12 à 17 ans à Neuville !

BIENTÔT Game over



Les résidus domestiques dangereux,
les apporter à l'écocentre, c'est bien mieux !

Merci de votre collaboration.



Visitez
laregieverte.ca

Régie régionale de gestion des
matières résiduelles de Portneuf